



Séance Du 19 janvier 2017
COMPTE-RENDU

Directrice : **Lori MAGUIRE**

Responsable administrative et financière : Kerstin SCHWEIZER-LAURENTIN

Nombre de voix : 16, dont 12 présentes et 4 représentées.

N.B. : le quorum est de 14 membres pour un total de 27.

Collège A		Collège B		Personnalités	
Rémy BETHMONT	P	Abdenmour BENANTAR	P	Christiane DEUSSEN	Exc
Françoise CREMOUX	P	Celia BENSE	P	Tom HENEGHAN	Exc
Brigitte FELIX	P	Fanny CHAGNOLLAUD	P	Jean Lucrezia	Exc
Enrique FERNANDEZ	P	Diego VECCHIO	Exc	Myra PRINCE	Exc
Lori MAGUIRE	P	Sabine MONTAGNE	REP	Delphine ROUALET	Exc
René-Marc PILLE	REP	Stéphane VANDERHAEGHE	P	Juliette SEYDI	Exc
Usagers titulaires		Suppléants correspondants		Collège BIATOSS	
Mohammed BOUDRARENE	Exc	Insaf BENAMARA	Exc	Edouardo GONZALEZ	P
Fateh ARBANE	Exc	Fatima SIRAJ	Exc	Thomas FORTI	P
Nazim MOUKAH	Exc	Naïma CHABANE	Exc	Félix Giudicelli	REP
NON POURVU		NON POURVU		Françoise Dumesnil	REP
NON POURVU		NON POURVU		VACANT	---
Membres de droit (non-votant)				Fatima Lamali	P
Lori MAGUIRE (Directrice)	P				
Kerstin SCHWEIZER-LAURENTIN	P				

(P : Présent – Rep : Représenté – Exc : Excusé)

Secrétaire de séance : Thomas Forti.

Membres invités présents :

Vincent BROQUA, LLCER Anglais
Brice CHAMOULEAU, LLCER Espagnol
Isabel DESMET, Département de Portugais
Anne-Claire FAUQUEZ, MEEF Anglais
Mathieu GUIDERE, LLCER Arabe
Gwen Le COR, LEA
Marie-Ange MAILLET, LEEI
Myriam PONGE, MC2L
Gerhard SCHMEZER, CDL
Norbert WASZEK, Master Histoire

1- Approbation CR du 15 décembre 2016

Isabel Desmet remarque une erreur dans les dates de la motion indiquées dans le compte-rendu. Avec les corrections, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2- Validation des fiches de postes

La directrice de l'UFR lit la description de tous les postes de contractuels, et indique qu'il est important que tous les postes soient validés lors de la présente séance. Les fiches de postes de contractuels sont validées à l'unanimité.

La directrice lit la description de tous les postes de MCF. Des débats se créent autour du poste de MCF allemand (qui est l'ancien poste de PR allemand, désormais partagé entre Science Politique et LLCER-LEA), entre Françoise Crémoux, Rémy Bethmont et Marie-Ange Maillet. Les trois-quarts du service seront faits à science politique, le reste concernera la licence LEEI. Les problématiques évoquées sont notamment concentrées autour des questions concernant la mise en œuvre dudit service en science politique, mise en œuvre qui inquiète, et la gestion des emplois du temps, qui semble très délicate et va demander

énormément de collaboration. Le poste est finalement voté à l'unanimité. Les fiches de postes de MCF sont validées à l'unanimité.

3- Point d'information de la direction

On évoque l'arrivée de la nouvelle secrétaire des masters, Candice Takour Mardivirin. On parle ensuite des élections à venir pour les sièges BIATSS et usagers au conseil d'UFR. Kerstin Schweizer-Laurentin et Adeline Baquet seront candidates pour la liste BIATSS.

4- Point sur les plans de services

Kerstin Schweizer-Laurentin évoque la réunion récente avec le DGS, Colette Fadel, Lori Maguire, Françoise Dumesnil et Thomas Forti, et résume les décisions qui y ont été prises, et qui sont notamment que le SPTE va exceptionnellement venir en aide aux UFR pour la saisie des plans de service cette année, mais qu'il faudra absolument que les enseignants retournent sur la plate-forme nuxeo vers le mois de mai afin de finaliser leur saisie. L'autonomie de l'UFR - et donc des enseignants - devra ensuite être totale sur la rentrée prochaine (2017-2018). Kerstin Schweizer-Laurentin évoque les crédits d'heures que le Directeur général de services a confirmé possible à la base et que cela devrait être mis en place à un moment donné comme c'est fait dans d'autres établissements. Quant à ces informations, les membres se montrent soulagés.

On évoque alors subséquemment la difficulté pour les enseignants dispensant des cours dans des parcours spécifiques, type LEA, de saisir leurs cours (codes apogée). On s'accorde ensuite sur la méconnaissance des services centraux de l'existence et du fonctionnement du CDL.

Françoise Crémoux se demande si le SPTE va travailler en corrélation avec le Service Offre de Formation. Plusieurs membres s'accordent à dire qu'ils aimeraient bien une réunion entre l'UFR, le DGS, le SPTE et l'Offre de Formation afin de faire avancer les problématiques liées à l'incoordination de la transversalité.

5-Primes de responsabilités

On annonce que l'UFR reçoit en totalité la somme de 12 273€. Lori Maguire dit qu'elle a préparé une liste de répartition des primes, et précise qu'il ne faut pas hésiter à se manifester au cas où une correction serait à être apportée ; elle lit alors la liste de ses propositions.

Françoise Crémoux souhaite que l'on vote une liste en fonction des fonctions plutôt qu'une liste nominative, puisqu'à l'inverse des fonctions, les personnes bougent. Il serait alors bien plus raisonnable de dresser une liste des responsabilités qui donnent lieu à une prime. Lori Maguire précise que sa liste est composée des responsables de formations.

Plusieurs membres demandent à rajouter Vicente Romero, qui prend en charge énormément de dossiers de candidature, et ce, depuis de nombreuses années. Gerhard Schmezer demande de rajouter Stephanie Burrows, qui s'occupe des relations avec l'UFR éco pour le CDL. Lori Maguire demande si quelqu'un souhaiterait participer à un groupe de travail concernant l'attribution des primes.

Enrique Fernandez propose qu'on détermine le montant de la prime en fonction des responsabilités, et Françoise Crémoux dit qu'il faut que cette attribution soit en relation avec ce qui avait été demandé au précédent conseil, à savoir une cartographie des responsabilités. Lori Maguire indique que le montant de la prime est en lien avec le nombre d'étudiants dans la formation en question.

On dit qu'on votera au printemps un groupe de travail concernant l'attribution des primes. Abdennour Benantar propose que l'on donne la prime directement à la formation, et que chacun décide ensuite du partage.

La liste finale est la suivante :

LEA	Mme	Le Cor	Gwen
LLCER anglais	M.	Vanderhaeghe	Stéphane
LLCER anglais	M.	Broqua	Vincent
LLCER Arabe	M.	Guidere	Mathieu
LLCER Espagnol	M.	Chamouleau	Brice
Licence européenne	Mme	Buchenau	Stéphanie
Commission pédagogique	M.	Fernandez	Enrique
Master Lettres	Mme	Félix	Brigitte
MC2L/anglais	M.	Lefait	Sébastien
MC2L/espagnol	Mme	Ponge	Myriam
Master MEEF/anglais	Mme	Fauquez	Anne-Claire
Master MEEF/Espagnol	Mme	Marguet	Christine
LEA parcours traduction	Mme	Karsky	Marie-Nadia
Master LISH	M.	Muraille	Paul
LEA parcours commerce	Mme	Chagnollaud	Fanny
Master MCI	Mme	Tchouikina	Sofia
CDL	Mme	Burrows	Stephanie
Commission pédagogique	M.	Romero	Vicente

Cette liste est votée à l'unanimité avec 1 abstention.

6- Apogée

Vincent Broqua parle des problématiques rencontrées par les étudiants, et concentre particulièrement son discours sur la mauvaise attribution des cours aux étudiants, notamment dans les IP. Il propose d'identifier les problèmes par formation et de les transmettre à la cellule apogée. Gwen Le Cor corrobore : elle soutient le travail des secrétariats, mais note des dysfonctionnements persistants venant de la cellule d'apogée. On dit qu'il faut montrer la globalité des problèmes : des étudiants se retrouvent inscrits dans 2 groupes, car les cours sont ouverts à la fois en LLCER et en LEA. Vincent Broqua veut que les équipes de la présidence soient informées très précisément des problèmes rencontrés par les étudiants. Kerstin Schweizer-Laurentin demande de dresser une liste détaillée des problèmes, afin qu'elle puisse demander un rendez-vous auprès des instances concernées.

Célia Bense souligne encore une fois la quantité insuffisante de personnels à la cellule Apogée et évoque la difficulté de leur quotidien. Abdennour Benantar se pose la question de savoir pourquoi on n'a pas repris les paramétrages de l'an dernier ; il suffisait alors simplement de changer les noms. Stéphane Vanderhaeghe parle des possibilités de résolution de problèmes au niveau de la cellule Apogée, et ce, sans la mettre directement en cause.

Françoise Crémoux dit qu'il faut demander un groupe de travail de la part de la présidence sur les cours mutualisés, cause de bien des désagréments rencontrés.

7- Thierry L'Aot, Opcalia

M. L'Aot présente ses fonctions et précise qu'il est en charge de la collecte de la taxe d'apprentissage, qu'il est en relation avec Pôle emploi, et que, selon l'évolution du marché, il cherche actuellement des moyens humains. Opcalia est dans une dynamique d'apprentissage débouchant sur professionnalisation, mais rencontre des problèmes avec les candidatures, notamment parce que celles qu'il reçoit posent problèmes au niveau des langues, d'où sa présence à ce conseil d'UFR. Il insiste sur le fait qu'il y ait de vraies opportunités d'emploi dans son secteur.

Françoise Crémoux demande comment il serait possible d'organiser une interface entre sa demande et nos étudiants.

M. L'Aot précise qu'un lien pôle emploi existe, que son travail se concentre sur le transport aérien. Une antenne existe à Orly

Afin de candidater il est obligatoire de se diriger vers Pôle emploi. L'association airemploi est sur la plateforme à Roissy. L'accueil de stagiaires s'avère compliqué dans la mesure où une licence de vols est

obligatoire. Au sol, la situation est différente. Des stages sont possibles dans la mesure où le candidat atteste de résultats TOEIC entre 600 et 650 points. La langue Allemande est demandée par la compagnie aérienne Lufthansa. Une 2^{nde} langue est selon le cas demandée mais en tout cas toujours appréciée.

8- Capacité d'accueil

Le conseil débat sur les problématiques rencontrées sur ce sujet. On présente les capacités d'accueil, qui sont alors votées comme suit :

Licences : reconduction des capacités de l'année dernière. Voté à l'unanimité.

Master LISH : 30 M1 et 30 M2 ; voté à l'unanimité.

Master Juives & Hébraïques : on propose finalement 40 M1 et 45 M2 ; voté à l'unanimité.

Master Lettres : 30 M1 et 35 M2 ; voté à l'unanimité.

Master MC2L : 30 M1 et 30 M2 ; voté à l'unanimité.

Master Histoire : 25 M1 et 25 M2 ; voté à l'unanimité.

MEEF Anglais : 20 M1 et 20 M2 ; voté à l'unanimité.

MEEF Espagnol : 25 M1 et 20 M2 ; voté à l'unanimité.

On en profite pour entériner Christine Marguet comme responsable unique de la formation MEEF Espagnol ; voté à l'unanimité.

9- Répartition CM/TD

Lori Maguire indique qu'elle souhaite créer un groupe de travail très prochainement.

10- Candidature P8.

Kerstin Schweizer-Laurentin souligne que la responsable de la scolarité va reconfirmer dans un mail très proche adressé à tous les membres du conseil les dates retenues pour l'ouverture et la fermeture de Candidatures Paris 8. Ces dates ont été transmises à Agnès Savalle afin que toutes les informations soient intégrées dans Candidatures Paris 8.